

Programmes de la formation pour le passage de la catégorie A2 du permis de conduire à la catégorie A

Cette formation s'inscrit dans une démarche post permis et a pour objectif, pour la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW:

- Comprendre l'utilité de maîtriser les savoir-faire et techniques,
- Travailler le processus détection-analyse-décision et action dans le cadre d'un audit de conduite.

Module théorique (durée : 2 heures)

Il est basé sur des échanges entre élèves et moniteur sur les thèmes suivants :

- Accidentalité, détectabilité, vitesse, conduite et produits psychotiques,
- Expérience de conduite,
- Sensibilisation aux risques, vitesse,
- Nécessité des équipements de protection.

Formation pratique hors circulation (durée : 2 heures)

Elle doit permettre l'acquisition des connaissances et compétences spécifiques au nouveau véhicule et la nécessité d'anticiper et d'adapter son comportement :

- Travail sur le changement de direction,
- Travail du freinage,
- Travail sur les techniques d'inclinaison.

Formation pratique en circulation (durée : 3 heures)

L'objectif de cette séquence est de réaliser un audit de conduite individuel principalement axé sur la perception, l'analyse, la prise de décision et l'action :

A l'issue de la formation, une restitution sera faite individuellement ainsi qu'un débriefing en groupe.